



Licencimment pour inapte au travail

Par **pixer**, le **17/03/2009** à **22:22**

bonjour je travail a macdo depuis 7 moi et y a 2 moi j ai eu un problème de santé j ai été en arrêt de travail pendant 2 mois la médecine du travail ma mie apte a travailler avec des restriction de poids mai le 1 jour sa ces mal passer les douleur son revenu alors j ai appeler la médecine de travail et elle a appeler directement l'entreprise alors il m on mie en caisse et la plus de douleur et aujourd'hui la directrice a dit que je devait aller voir la médecine du travail et que après elle prendrez une décision car elle veut me licencier que faire merci beaucoup

Par **milou**, le **18/03/2009** à **08:17**

Bonjour, rnrnA ce jour, vous ne pouvez pas faire grand-chose. Sachez cependant qu'avant de vous licencier pour inaptitude, votre employeur devra chercher à vous reclasser.
rnrnCordialement